

# COMITE DE LA SEINE-MARITIME DE TIR A L'ARC



## CD 76

CORRESPONDANT :

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE MARITIME DE TIR A L'ARC DU DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1997 A PETIT COURONNE

Le Président du Comité de la Seine Maritime de Tir à l'Arc, Monsieur André VAN DEN BROECK, remercie tous les membres présents et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 17 clubs présents sur 28 représentant 63 voix sur 90.

Monsieur BIOLE, adjoint aux sports de la commune de PETIT-COURONNE nous fait l'honneur de sa visite et nous accueille chaleureusement dans les locaux du CRJS.

#### CLUBS PRESENTS

ROUEN « Roy Guillaume »  
PETIT-COURONNE  
ROUEN  
LE HAVRE « CHTA »  
NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON  
BIHOREL  
BRACQUEMONT-BELLEVILLE  
SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT  
SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

OFFRANVILLE  
SOTTEVILLE-LES-ROUEN  
PAVILLY  
AUMALE  
SAINT-VALERY-EN-CAUX  
FERRIERES-EN-BRAY  
SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF  
CAUDEBEC-EN-CAUX

#### CLUBS ABSENTS

FECAMP  
MONT-SAINT-AIGNAN  
EPOUVILLE  
LE HAVRE « Porte océane »  
SAINTE-ADRESSE

FORGES-LES-EAUX  
GONFREVILLE L'ORCHER « Total »  
LONGUEVILLE-SUR-SCIE  
YERVILLE

#### CLUBS ABSENTS EXCUSES

GONFREVILLE L'ORCHER « Atochem »  
AUFFAY

## **EFFECTIFS**

### a) Clubs

Un nouveau club s'est créé dans le département ; il s'agit du club d'AUFFAY, présidé par M. Philippe BEUZELIN. Nous lui adressons nos félicitations et en même temps que la bienvenue, nous lui souhaitons également bon courage.

La Seine Maritime compte désormais 28 clubs.

### b) Licenciés

Nous avons terminé la saison avec 901 licenciés contre 788 l'année dernière ; ce qui représente une progression de 14,34 %. (statistiques clubs mis à jour).

## **RAPPORT MORAL**

### **I – ADMINISTRATIF**

#### a) Subventions :

Les subventions suivantes ont été demandées :

- Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports pour une subvention de fonctionnement.

- Conseil Général pour une subvention de fonctionnement, le parrainage du trophée, les compétitions jeunes, l'interdépartemental. De plus un dossier a été rédigé pour une récompense des athlètes de haut niveau.

Des bilans ont été établis et adressés au CONSEIL GENERAL pour toutes les actions parrainées ou subventionnées.

#### b) Documents adressés aux clubs :

Le calendrier concernant les activités du CD 76 a été reconduit

Les 28 clubs de la Seine Maritime ont reçu tous les comptes-rendus des réunions du Comité Directeur et de la dernière Assemblée Générale.

Les courriers pour les stages ont été adressés aux stagiaires et aux initiateurs.

La liste des clubs avec leurs coordonnées a été remise à jour.

La liste des arbitres a été également mise à jour pour les clubs et arbitres, les circulaires arbitres adressées aux arbitres.

Les effectifs des licenciés par club.

Divers documents concernant le trophée.

c) Divers courriers ont été rédigés pour la convention avec le CRJS et la convention pour la mise à disposition de M. Gilbert FRANCOIS.

### **II – ACTIONS**

Plusieurs stages ont été organisés (voir rapport de la commission formation).

3 compétitions spécifiques jeunes ont eu lieu :

A AUMALE, le 24 novembre 1996 (tir en salle)

A NOTRE DAME DE GRAVENCHON, le 19 janvier 1997 (tir en salle)

A SOTTEVILLE LES ROUEN, le 31 août 1997 (tir en extérieur)

Le Président remercie vivement les personnes qui ont participé aux organisations de ces différentes actions.

### **III – COMPETITIONS**

#### a) Championnats départementaux

▪ Tir en salle, avec finales et sur sélection, organisé par le club d'EPOUVILLE, le 26.01.1997

▪ Tir en campagne, organisé par le club d'OFFRANVILLE, le 03.05.1997

▪ Tir fédéral, organisé par le club de SOTTEVILLE LES ROUEN, le 08.06.1997

▪ Tir olympique, avec finales, organisé par le club de BRACQUEMONT-BELLEVILLE, le 06.07.1997

▪ Tir nature organisé par le club de ROUEN ROY GUILLAUME, le 12.10.1997

## COMITE DE LA SEINE MARITIME DE TIR A L'ARC

CORRESPONDANT: Pierre-Luc BILLIEZ  
Responsable Arbitre 76  
Rue Saint AUBIN  
76460 CAILLEVILLE  
02 35 57 32 69

Saint Valery en Caux, le 23 novembre 1997

..: Rapport moral 1996.1997

1 - En ce qui concerne la répartition des arbitrages, il n'y a pas de problèmes particuliers si ce n'est le fait que chaque arbitre doit en assurer au moins 4 ou 5. Pas de défection non plus lors des concours, les remplacements éventuels se sont déroulés à la satisfaction de tous et en prévenant le responsable arbitre.

2 - La diffusion des modifications de règlement devient un travail de plus en plus lourd, tant par la quantité de photocopies (plusieurs milliers, fournies jusqu'alors gracieusement par la mairie de Saint Valery en Caux!), que par les délais laissés par la Fédération, comme par exemple les modifications du tir en salle, applicables au 1er octobre et dont la date de rédaction, à Paris, est du 27 septembre, sachant qu'il faut passer par le responsable arbitre de ligue ...Cela devient inadmissible!

3 - Point sur les arbitres 76 :

- 9 arbitres titulaires, pour 13 clubs représentés, soit une diminution de 2 par rapport à l'an dernier, du fait de la démission de Raoul Levillain et de Marie-Hélène Lalande.

- 3 arbitres en cours de titularisation, reçus à l'examen de Saint Lô le 15 novembre dernier : Philippe Lucas et Stéphane Pette d'Aumale, et Claude Sénécal de Caudebec, soit 100% des candidats présentés. On ne peut que féliciter les lauréats qui prêteront serment en avril prochain et seront donc disponibles pour la saison extérieure 1998.

- 11 arbitres stagiaires, ce qui représente à effort considérable pour les présidents de clubs qui doivent accueillir ces stagiaires dans les différents concours, notamment en campagne et nature et pour les titulaires qui doivent les former. D'avance, merci.

4 - Le seul gros problème, soulevé à Beaumont le Roger au recyclage, concerne le tir des arbitres adjoint ou stagiaire dans un concours. Deux interprétations différentes sont actuellement en vigueur : celle de l'assemblée générale de ligue (pas de tir) et celle du comité départemental de l'Eure (tir autorisé). Robert Dupont est chargé de poser directement la question à la Fédération et dans l'attente, le tir ne peut être refusé, afin de ne pas pénaliser les arbitres de Seine Maritime par rapport à ceux de l'Eure ou de ligues voisines.

5 - Le recyclage de 1998 aura lieu à Saint Valery en Caux, l'arbitre de ce club ayant cette année, remporté le challenge Neveu .

6 - Enfin , le responsable 76 doit s'informer sur les conditions de remplacement de badges arbitre.



samedi 22 novembre 1997

## RAPPORT COMMISSION SPORTTIVE

## ASSEMBLEE GENERALE 1997

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL EPOUVILLE. 100 TIREURS FAIT SUR SELECTION  
236 HOMMES ET 51 FEMMES POUR CETTE ANNEE NOUS EN SOMME A 207  
HOMMES ET 44 FEMMES AU 22/11/97

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 97/98 SUR SELECTION

SUIVRE LE CLASSEMENT DEPARTEMENTAL AFFICHER DANS LES CONCOURS DE  
SEINE-MARITIME

AVEC LE RESULTAT PROVISIOIRE DU TROPHEE CONSEIL GENERAL

INTER DEPARTEMENTAL 1997 A PONT AUDEMER

BONNE PARTICIPATION ET BONNE AMBIANCE DANS LES EQUIPES  
PROBLEME POUR L'EQUIPE JEUNE- 1 ARCHER MANQUANT EQUIPE PENALISEE  
UN REMPLACEMENT EST ARRIVE POUR LE 2 TIR  
NOUS REMERCIONS LEWIS JOSPEH QUI A FAIT LE DEPLACEMENT DE FORGES LES EAUX

INTER DEPARTEMENTAL 98

QUALIFICATION SUR LES RESULTATS SALLE 97/98

TROPHEE CONSEIL GENERAL ROUEN 1997

TRE S BONNE ORGANISATION  
ST VALERY VAINQUEUR POUR LA SECONDE EDITION  
15 EQUIPES EN COMPETITION

POUR CETTE ANNEE 16 EQUIPES SONT DEJA DANS LA COURSE , IL N'Y AURA CERTAINEMENT PAS  
DE PLACE POUR TOUTES LES EQUIPES ( ENTRE 12 ET 13 )  
CHANGEMENT DU NOMBRE D'EQUIPES , SUITE A LA DERNIERE REUNION A NOTRE DAME DE  
GRAVENCHON (14 VOIR 15)

TROPHEE CONSEIL GENERAL NOTRE DE GRAVENCHON LE 1<sup>er</sup> MARS 1998

CONCOURS :

BEAUCOUPS DE PROBLEMESSUR LES RESULTATS, ERREURS DE NIVEAUX ET DE CATEGORIES  
RESULTATS NON CONFORMES

b) Championnats de ligue

- Tir fédéral, organisé par le club de SAINT VALERY EN CAUX, le 29.06.1997
  
- Trophée
- Organisé par le club de ROUEN (arc Rouen club) le 02.03.1997. Toutes les félicitations sont renouvelées à ce club pour le travail qui a été effectué. Il convient notamment, de souligner la parfaite réalisation des brochures. Soulignons au passage que c'est le club de St Valéry en Caux qui a remporté le trophée pour la 2<sup>ème</sup> fois.
  
- Compétitions de niveau international
- Tir en campagne « Arrow Head » à NOTRE DAME DE GRAVENCHON, le 13.04.1997
- Double fita star au HAVRE, les 17,18,19.05.1997

Au total, ce sont 19 compétitions officielles qui ont été organisées dans notre département.  
Le Président remercie tous ces clubs organisateurs

**CHAMPIONNATS DE FRANCE (participations et résultats)**

Tir nature à MONTLUEL les 17 et 18 mai 1997

5 participants du club de ROY GUILLAUME :

CARLES Alain.....	3 <sup>ème</sup>
DELPLANQUE Laurent.....	8 <sup>ème</sup>
CATHERINE Bruno.....	10 <sup>ème</sup>
HECKER Catherine.....	18 <sup>ème</sup>
BLOT Robert.....	31 <sup>ème</sup>

Tir nature jeunes à MONT DE MARSAN le 11 juillet 1997

DELPLANQUE Julien, club de Roy Guillaume.....	7 <sup>ème</sup>
LAVIGNE Brice, club de porte océane.....	23 <sup>ème</sup>

Tir Fédéral à CHATEAU-GONTIER

DANOT Yannick, club de St Valery en Caux.....	5 <sup>ème</sup>
BILLIEZ Pierre-Luc, club de St Valery en caux.....	10 <sup>ème</sup>

Tir Olympique à PONTOISE

DANOT Yannick, club de St Valery en Caux.....	16 <sup>ème</sup>
---	-------------------

Yannick DANOT faisait également partie de l'équipe jeunes qui a remporté la coupe de France.

Pour les autres championnats, aucune information n'a été transmise par écrit au Président, cependant quelques rajouts sont apportés pendant l'Assemblée Générale, à savoir :

BOCQUET Claudette qui a terminé 6<sup>ème</sup> au championnat de France de tir en campagne dans la catégorie vétéran

HAMEL Frédéric qui a terminé 13<sup>ème</sup> au championnat de France de Tir beursault en senior

LIZE Ludivine qui a terminé 16<sup>ème</sup> au championnat de France de Tir beursault en benjamine.

Haut Niveau

La commission permanente du Conseil Général de la Seine Maritime a retenue 3 archers qui ont fait honneur au département. Il s'agit de :

- CHANOT Jennifer qui a reçu une aide de 3000 F

- LABEYLIE Steve qui a reçu une aide de 4000 F

- GIORCELLI Giada qui a reçu un prix de 2500 F décerné par la presse aux sportifs ou équipes constituant des valeurs montantes ou des espoirs.

## **RAPPORT FINANCIER**

Le trésorier, Monsieur Gérard CAUMONT prend la parole pour exposer et détailler la situation financière du CD 76 au cours de l'exercice de la saison 1996/1997, suivant les documents qui ont été adressés à chaque club en même temps que la convocation de l'assemblée générale.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier suite au rapport du vérificateur aux comptes, Madame Régine DUBUC.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Le rapport de chacune des commissions : commission sportive, commission formation et jeunes et commission des arbitres est joint en annexes

## **BUDGET PREVISIONNEL**

Le trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 1997/1998 (document reçu par les clubs avec la convocation). Le président apporte quelques précisions sur les subventions, certaines sont déjà accordées, celle du FNDS est augmentée de 6000 F, et souligne que la dépense de l'interdépartemental dépendra de l'accord de subvention demandée pour cette action. Il explique également les nouveaux postes de dépenses :

« *Jeunes à Hénouville* » : Quelques jeunes du département seront récompensés par quelques jours de loisirs et d'activité pendant les vacances de Pâques (une partie de la subvention supplémentaire du FNDS sera utilisée pour ça).

« *Déplacements championnats de France* » : il est proposé d'accorder une petite aide de 250 F à chaque archer qui se déplacera en championnat de France. (le président devra bien sûr en être avisé en temps voulu).

« *Déplacements et réunions du Comité Directeur* » : le président propose de rembourser le déplacement des membres du Comité Directeur, suivant le tarif en vigueur, lorsque ceux-ci se réunissent en réunions. Toutes les dépenses sont bien sûr fonction de l'état des finances. Cependant, il est précisé, que si nous devons rencontrer des difficultés financières, c'est le poste de remboursement des frais de déplacements du Comité Directeur qui serait supprimer en premier.

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté.

## **COTISATION DES LICENCES**

Elle reste inchangée, soit 40 F pour les adultes et 30 F pour les jeunes.

Encore une question sur les licences loisirs ! Ceci est uniquement du domaine de la Fédération, et elle n'existe pas pour l'instant.

## **MONTANT DES INSCRIPTIONS DANS LES CONCOURS**

Depuis 1987, il existe en Seine Maritime un plafond à ne pas dépasser pour le prix des inscriptions en concours. Certaines compétitions étant nouvelles, le président propose de refaire une mise à jour suivant les tarifs suivants :

Tir salle .....	35 F
Fita salle .....	60 F
Tir salle + finales .....	60 F
Fédéral .....	40 F

Beursault .....	40 F
Fita simple (1 jour) .....	65 F
Fita star (1 jour) .....	80 F
Fita star + finales (1 ou 2 jours) .....	130 F
Double fita star (2 jours) .....	130 F
Tir en campagne (24 cibles) .....	60 F
Arrow Head (24 cibles).....	75 F
Arrow Head (48 cibles) .....	120 F
Arrow Head + finales.....	120 F
Tir nature (42 cibles) .....	50 F
Tir 3D (2x20 cibles) .....	60 F

Monsieur Pierre DUPRE s'oppose à ce qu'un tarif plafond soit imposé. Il est donc décidé de passer au vote, tout d'abord pour une recommandation tarifaire, qui avec 3 abstentions et 2 contres est adoptée. LE TARIF CI-DESSUS RESTE DONC UNE RECOMMANDATION.

### **REPRESENTATION DU CD A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION**

Pour cette année, elle avait lieu le même jour que l'AG du CD 76 à ANTIBES, la question ne se pose donc pas mais il est à souligner qu'un tel déplacement coûte cher. Pour les prochaines, un représentant du Comité de la Seine Maritime pourra être délégué, tout dépendra du lieu, de la possibilité et suivant l'opportunité.

### **LOGO**

Il reste toujours en cours. Quelques modèles sont parvenus, certains avec de bonnes idées mais un choix définitif n'est pas confirmé.

### **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

Elle n'est pas définie de façon précise puisque cette année, la date choisie initialement a dû être changée 2 fois. Cependant, elle aura vraisemblablement lieu au cours de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre, période plus adaptée pour préparer le rapport financier (les comptes s'arrêtant le 30 septembre). Tout dépendra du calendrier. Un souhait est formulé : pourquoi ne pas bloquer un week-end commun aux 5 départements pour leur AG, lors de l'établissement du calendrier. C'est une bonne idée qui pourra être soumise à la Ligue. Néanmoins, pour l'année prochaine, le club d'Offranville se propose de nous recevoir un samedi vers 20 H précédé par un buffet à 19 H.

### **TIR NATURE**

Le Président souhaiterait que le tir nature soit représenté au sein du Comité Directeur et lance un appel aux personnes présentes. M. Patrick DUTERTE se propose volontaire. Il sera désormais coopté aux réunions du Comité Directeur.

### **DIVERS**

Commande de cibles égeron : il n'en est pas prévu pour cette année. Cela pourrait être envisagé l'année prochaine mais pour être valable, il faut se baser sur une quantité de 100.

## **RAPPEL**

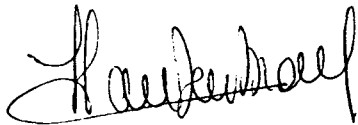
Le Président rappelle qu'il souhaite recevoir un exemplaire des résultats des compétitions organisées en Seine Maritime ainsi que le mandat. Il arrive que des personnes hors département et hors ligue s'adresse chez lui pour avoir des renseignements pour s'inscrire.

## **RECOMPENSES MEDAILLES EN CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Un seul est à l'honneur cette année, il s'agit de M. Alain CARLES qui a terminé 3<sup>ème</sup> au championnat de France TIR NATURE en catégorie vétérans.

La séance est close à 17 H 45. Le club de PETIT COURONNE offre le pot de l'amitié à l'assistance présente.

La Secrétaire



Huguette Van Den Broeck

Le Président



André Van Den Broeck



Assemblée Générale du Comité Départemental  
de Seine-Maritime de Tir à l'Arc.

Compte rendu de la commission Formation

Cinq stages ont été organisés par le Comité Départemental :

- \* arc à poulies
- \* réglage du matériel
- \* technique de tir
- \* stage archers
- \* découverte tir en campagne

L'ensemble de ces 5 stages a rassemblé une centaine d'archers, dont une soixantaine sur les stages archers et campagne. Les autres stages plus spécifiques n'ayant pas reçu l'accueil que l'on pouvait en attendre, contrairement au souhait émis la saison précédente par les tireurs, deux sessions ont dû être annulées faute de participants.

Compte rendu de la commission Jeunes

Trois stages ont été organisés sur sélection, parmi les compétiteurs du département, en essayant d'établir un suivi de ces jeunes sur les différents stages. Sans remettre en cause la technique de chacun, nous avons essayé de leur apporter des "plus" pour progresser.

Parallèlement, se sont déroulés pour les non-compétiteurs trois rassemblements: 2 en salle et 1 en extérieur, rassemblant un nombre de jeunes toujours plus important.

Enfin, le concours par correspondance a rassemblé 9 clubs représentant 120 archers, démontrant ainsi le potentiel de notre discipline et nous permettant d'espérer une relève de qualité.